

Mort d'un marchand ambulancier (Chasnay, 1681)



Église de Chasnay

assujettit sa « balle² » et emboîte le pas au laboureur qui s'en retourne chez lui. Les deux hommes s'éloignent, laissant derrière eux le petit groupe de villageois. Se retournant, Claude Arnault adresse un dernier signe de la main à son frère Antoine, lui aussi mercier, lui aussi venu du « pays de Dauphiné »³. « Rendez-vous demain matin, devant l'église ! », lui a-t-il glissé avant de disparaître.

Les deux frères ne se reverront jamais.

Le jour touche à sa fin, en ce lundi de Pâques 1681. Sur la place de Chasnay, à la porte de l'un des cabarets du village, est rassemblé un groupe d'hommes. On entend des éclats de voix, des jurons, de gros rires. Claude Arnault, mercier¹, « étranger de nation », est du nombre. Il a toutes les raisons de se réjouir : nombreux sont les villageois à se rendre au bourg à l'occasion de la semaine pascalle... et les affaires sont bonnes ! Au fond de sa bourse, les écus s'entrechoquent et, à intervalles réguliers, du bout des doigts, il en fait furtivement le compte. Au cours de la journée, il a fait la connaissance de plusieurs habitants, autant d'occasions ou de perspectives de nouvelles affaires. L'un d'eux notamment, un laboureur du nom de Pierre Ranvier, s'est montré très intéressé par sa marchandise. Les deux hommes ont sympathisé. Le laboureur est même allé jusqu'à lui offrir l'hospitalité pour la nuit. Une proposition bienvenue pour le marchand ambulancier qu'il est ! Le jour déclinant, le colporteur rassemble donc ses affaires,

¹ On appelle aussi, Merciers, Les Colporteur qui vont par les villes & par la campagne, & qui vendent toutes sortes de menuës marchandises. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694)

² Gros paquet de marchandises, ou hardes &c. lié de cordes, & enveloppé de grosse toile, pour transporter d'un lieu à un autre. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694)

³ L'existence d'un flux migratoire, au moins saisonnier, menant de Oz-en-Oisans (Isère) à la région de La Charité est attestée à cette époque (merci aux membres de la liste Génédauphiné, et notamment à Michèle B., pour leur aide).

Pierre Ranvier habite le hameau de Forêt, à un bon kilomètre du bourg de Chasnay. Comme son nom l'indique, l'endroit est complètement isolé : trois ou quatre maisons regroupées au milieu des bois, entourées de quelques champs péniblement gagnés sur la forêt. Les habitants de ce hameau ne s'en éloignent qu'à contrecœur ; ainsi ne se rendent-ils à la messe, au bourg, qu'une fois tous les quinze jours et à tour de rôle⁴. La plus grande maison est celle de Pierre Ranvier. Il y vit en communauté, en compagnie de ses fils, belle-fille, fille, gendre, servante, valet et, bien sûr, des enfants des uns et des autres. De cette communauté, il est le maître et il ne viendrait à l'idée de personne de contester son autorité. Ses voisins eux-mêmes font profil bas.

La nuit est maintenant tombée. À l'invitation de son hôte, Claude Arnault s'installe dans la grange, sur un tas de mauvais foin. L'homme s'endort rapidement, harassé par les kilomètres parcourus et, sans doute aussi, par les libations du jour. Sa balle lui sert d'oreiller. Dans la ferme toute proche, Pierre Ranvier attend son heure, sans prononcer un mot, puis, d'un regard lourd, donne le signal. Suivi de son gendre et de la servante, il s'introduit silencieusement dans la grange, une pioche à la main. Le colporteur dort à poings fermés. Un ou deux coups portés à la tête suffisent⁵. Sitôt délesté de sa bourse, le corps du mercier est traîné jusqu'au tas de fumier dans lequel il est rapidement enterré. Pendant que les deux hommes s'affairent dans l'obscurité, la servante, Anne Bonville, se saisit de la balle du colporteur et l'emporte dans la ferme.



Champ de la Grange, hameau de Forêt, Chasnay

Le lendemain matin, au bourg, Antoine Arnault, le frère du mercier, est au rendez-vous. Adossé à l'une des portes disjointes de l'église - celle-ci ne ferme pas -, il s'est installé sur les marches, tentant de se réchauffer aux premiers rayons du soleil. Sous ses yeux, le village de Chasnay commence à s'animer. Le marteau du maréchal-ferrant résonne dans l'air vif du petit matin, déclenchant en écho les aboiements des chiens. Des enfants se poursuivent entre les tombes, dans le petit cimetière entourant l'église. Le curé apparaît, l'air réjoui (peut-être pense-t-il à sa partie de boule quotidienne). Mais Antoine Arnault, lui, est dans une tout autre disposition d'esprit. L'inquiétude le gagne : son frère ne se montre toujours pas.

⁴ Selon le témoignage du curé de Chasnay, Audebert Almain (24 août 1685).

⁵ Si les faits rapportés ici sont largement romancés, ils n'en reposent pas moins sur des documents d'archives (Arch. dép. Nièvre, 1 B 223). Les événements principaux, ainsi que les dates, noms de lieux et de personnes, sont conformes à la réalité.

N'y tenant plus, il décide de partir aux nouvelles. À son tour, il s'enfonce dans la forêt. Un kilomètre plus loin, il aperçoit une première maison ; c'est celle des Ranvier, comme il l'ignore encore. Un homme s'avance à sa rencontre, qu'il reconnaît aussitôt pour l'avoir côtoyé la veille : c'est le fils du laboureur, Jean Ranvier. Oui, explique ce dernier, son frère Claude a bien passé la nuit dans la ferme mais il est déjà reparti, vers Vielmanay, c'est-à-dire dans la direction opposée. Incrédule, Antoine Arnault est pourtant bien obligé de se satisfaire de cette réponse. Il remercie son interlocuteur et rebrousse chemin. Mais il s'étonne de ce brusque et inopiné changement de programme, qui ressemble si peu aux habitudes de son frère. Et puis il y a cette gêne qu'il a cru déceler dans les yeux du jeune fermier, qui semblait ahaner une explication improvisée pour la circonstance.



*Signature de Pierre Vallieu,
lieutenant de Chasnay*

Revenu au bourg, il décide de faire part de son inquiétude au lieutenant du village, Pierre Vallieu. Celui-ci connaît bien Pierre Ranvier, le laboureur. D'ailleurs, qui ne le connaît ici ? C'est une figure du village, dont l'un des hameaux porte même le nom : les Ranviers ! En outre, l'homme est impliqué dans la vie de la paroisse : il participe à toutes les assemblées d'habitants. Mais il est aussi connu, et redouté, pour ses emportements. Sa jeunesse a été turbulente et les anciens se

rappellent l'avoir vu, à plusieurs reprises, attaché au pilori⁶ à côté de l'église. Diverses rumeurs circulent sur son compte, sans que rien de précis n'ait jamais vraiment été établi. Ainsi se murmure-t-il au village qu'il serait la dernière personne à avoir vu un jeune maréchal-ferrant, disparu quelques mois plus tôt.

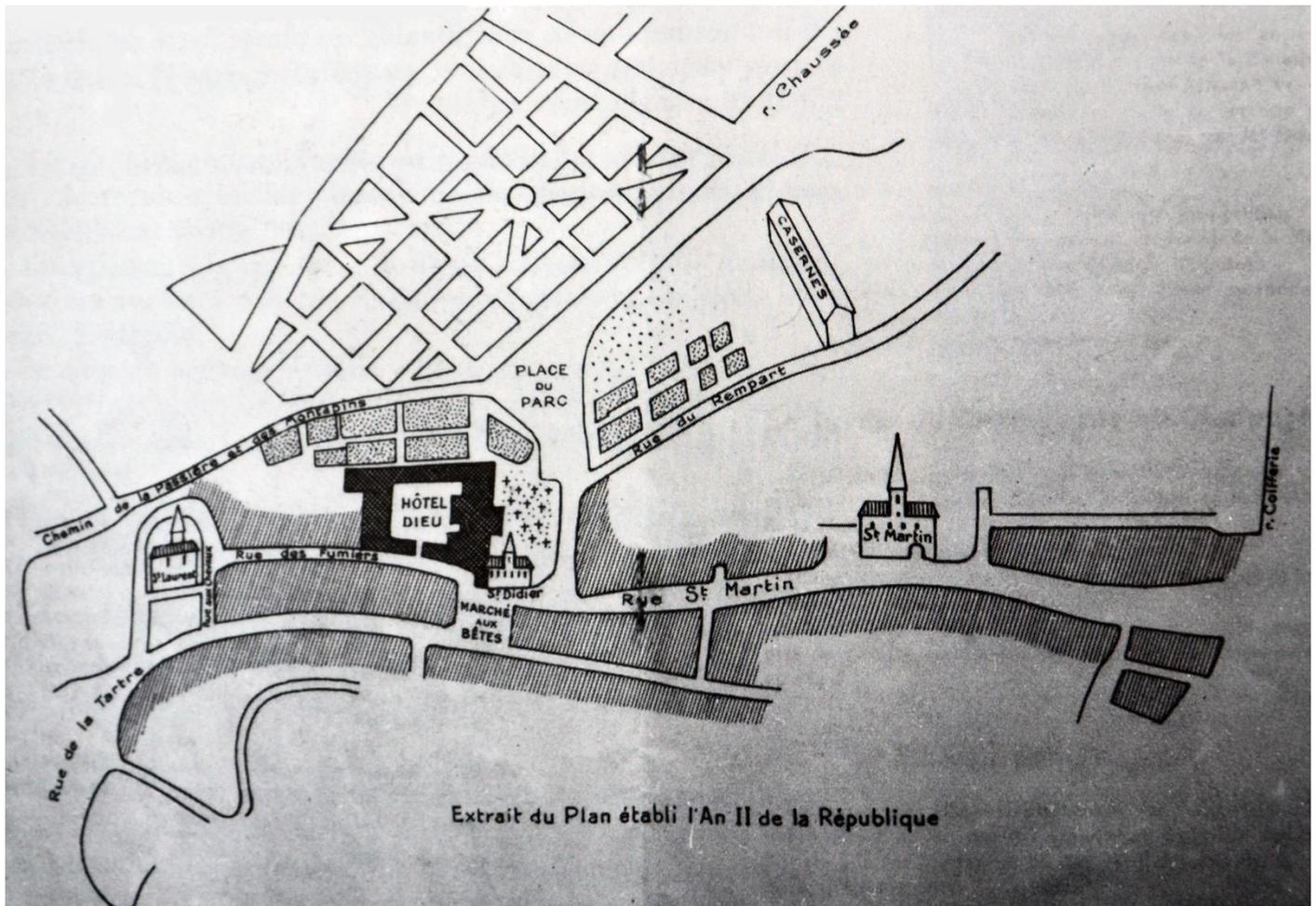
Le 16 avril, soit dix jours après la disparition de Claude Arnault, le lieutenant se rend à son tour au domicile de Pierre Ranvier. Inspectant les lieux, il ne tarde pas à découvrir le cadavre du malheureux mercier, dissimulé sous le fumier. Les autorités sont aussitôt alertées. Plainte est déposée auprès du procureur du roi à Nevers mais, inexplicablement, le lieutenant ne procède à aucune arrestation.

Huit jours plus tard, deux archers se présentent à la ferme. Entre-temps, le maître des lieux, Pierre Ranvier, s'est éclipsé. Bien lui en a pris car toutes les personnes présentes ce 24 avril sont arrêtées : son fils, son gendre, la servante, le valet... Tous sont emmenés à Nevers. La ferme est à nouveau fouillée, de fond en comble. On y découvre, toujours sous le tas de fumier, un second cadavre - ou plutôt : une moitié de cadavre -, des ossements et une perruque. Au village, tout le monde fait le rapprochement avec le jeune apprenti maréchal-ferrant⁷ disparu l'hiver précédent.

⁶ L'existence de ce pilori, à proximité de l'église, est attestée par un acte de 1666 (Arch. dép. Nièvre, 3 E 4/40, 27 sept. 1666).

⁷ L'identité de la première victime de Pierre Ranvier n'est pas connue.

Deux semaines vont s'écouler avant que Pierre Ranvier ne soit enfin arrêté. Il semble que ce retard soit dû à la légèreté des autorités locales, celles de Chasnay, qui en subiront d'ailleurs les conséquences⁸. En tout cas, le « procès-verbal de capture » date du 10 mai 1681, soit un mois après les faits. Emmené à Nevers, le prisonnier est alors confronté à ses « communs⁹ », à ses domestiques et à ses voisins. Le 26 juin, Pierre Ranvier finit par signer un « aveu de reconnaissance ». C'est bien lui qui a assassiné le mercier Claude Arnault pendant son sommeil. Sur sa lancée, il avoue également le meurtre du jeune apprenti, « pendant les neiges », à coups de fléau. Dans les deux cas, il avait le vol pour seul mobile.



Place du Marché-aux-Bêtes, lieu des exécutions publiques¹⁰

Le jugement est rendu le lendemain, 27 juin 1681. Pierre Ranvier est condamné à être « rompu vif » sur la place de Nevers, lieu habituel des exécutions¹¹, et mis sur une roue « jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de l'appeler ». « *On dresse un échafaud (...) sur le milieu*

⁸ Le procureur de Chasnay est condamné à 10 livres d'amende et est interdit d'exercice pendant six mois. La « dame de Chasnay », Marie de Chéry, est condamnée à 30 livres d'amende.

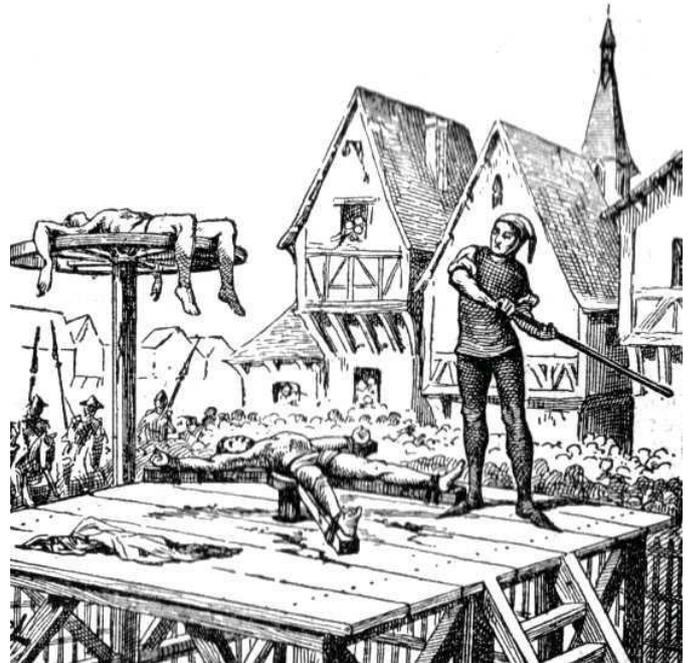
⁹ Membres de la communauté.

¹⁰ Illustration extraite de « Nevers pas à pas », François Lechat, 1979.

¹¹ Il s'agit du bas de l'actuelle place Carnot à Nevers.

duquel est attaché à plat une croix de S[aint] André (...) Le criminel déshabillé & nu en chemise, est étendu sur cette croix, le visage tourné vers le ciel ; on lui relève sa chemise aux bras et aux cuisses, & on l'attache à la croix avec des cordes à toutes les jointures, c'est-à-dire, aux épaules, aux coudes, aux poignets, au haut des cuisses, aux genoux & aux coudepieds ; on lui met la tête sur une pierre. En cet état le bourreau armé d'une barre de fer quarrée en donne un coup violent entre chaque ligature ; & comme les os dans ces endroits portent à faux, ils sont

indubitablement cassés : quand il a fait d'un côté, il saute pardessus le patient pour l'autre côté, & finit par deux ou trois coups sur l'estomach. A un coin de l'échafaud est placée horizontalement sur un pivot, une petite roue de carosse. On détache le supplicé ; on lui plie les cuisses en dessous, de façon que ses talons touchent au derrière de sa tête ; on le met dans cette situation sur la petite roue ; on le lie de toutes parts aux jantes, & on le laisse ainsi exposé au public plus ou moins de temps.¹² »



Le corps de Pierre Ranvier est finalement exposé, sur une roue, sur la route menant de Nevers à La Charité. Ses principaux

complices - son gendre et sa servante - sont condamnés à assister à son exécution, la corde au cou, et sont bannis pour neuf ans de la circonscription.

On retrouve la trace de la servante, Anne Bonville, douze ans plus tard : revenue à Chasnay, elle s'y marie le 30 juin 1693. Détail amusant (il y en a, même dans les affaires les plus sombres !) : son coaccusé, Annet Bidault, lui aussi autrefois au service de Pierre Ranvier, se marie également le même jour et au même endroit... mais pas avec elle ! Bref : à Chasnay, la vie reprend son cours ! L'affaire Pierre Ranvier sombre peu à peu dans l'oubli.

Philippe Cendron

Article publié dans le bulletin du Cercle généalogique nivernais, *Blanc Cassis*, n° 144, en 2016.

¹² « Faits des causes célèbres et intéressantes augmentés de quelques causes », Garsaut, Amsterdam, Chastelain, 1757.